

Loi Blanquer : ce que cache le projet du Ministre.

Au-delà de la Marseillaise, des drapeaux et de parent 1, parent 2, quels sont les vrais contenus de la loi Blanquer ?

ÉCOLE MATERNELLE : CADEAU AUX ÉCOLES PRIVÉES

OUI A L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE DÈS 3 ANS,
MAIS NON AU FINANCEMENT DES ÉCOLES
PRIVÉES PAR NOS IMPÔTS !



DISPARITION DES CONSEILS D'ÉCOLES

LE PROJET PRÉVOIT LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE
STRUCTURE OÙ ÉCOLES ET COLLÈGES SERONT CONFONDUS
DANS UN SEUL ÉTABLISSEMENT.
LES CONSEILS D'ÉCOLES DISPARAITRONT AU PROFIT DE
CONSEILS D'ADMINISTRATIONS DE CES NOUVEAUX
ÉTABLISSEMENTS.

DISPARITION DES DIRECTIONS D'ÉCOLES

PLUS DE DIRECTRICES ET DE DIRECTEURS
DÉCHARGÉ.E.S POUR RÉPONDRE AUX PARENTS
ET LES RECEVOIR, ASSURER UNE RELATION
QUOTIDIENNE, SERVIR DE MÉDIATION, ANIMER
LES PROJETS DE L'ÉCOLE...

DES ENSEIGNANTS REMPLAÇANTS NON FORMÉS

RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS EN
RESPONSABILITÉ DE CLASSE POUR REMPLACER
LES ENSEIGNANTS ABSENTS.

Mobilisons-nous, parents, élus et enseignants, pour défendre le service public d'éducation.